

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-un août à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de VALBELLE, régulièrement convoqué, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Yves VADOT, Maire.

Présents : Mesdames LYON, GONNET, Messieurs VADOT, GROS, RAPHAELIAN, CHAUVEAUX et RICHAUD.

Absents excusés : Madame RENON et Monsieur DAUMAS.

Convocation et affichage : 06/08/2024

Monsieur GROS a été élu secrétaire de séance.

Nombre de membres en exercice : 9.

Nombre de membres présents : 7.

**Objet : TRAVAUX DE PEINTURE AU GITE « ANCIENNE CANTINE »**

Monsieur le Maire rappelle aux conseillers que ce gîte sera loué le 1<sup>er</sup> septembre.

Il indique qu'il serait nécessaire de faire des travaux de peinture des murs et des portes qui sont défraîchis. Il faut aussi changer quelques plaques de plafond qui ont été abîmés par la pluie.

Monsieur le Maire a demandé à l'entreprise « Arc en Ciel » qui a fait des travaux à l'école début août de faire un devis pour ces travaux. Cette entreprise pourrait intervenir fin août.

Le devis se monte à 2 015.00 €HT. L'entreprise a appliqué le même bordereau des prix que pour les travaux de l'école.

Monsieur le Maire invite les conseillers à délibéré sur cette affaire.

**Le Conseil Municipal, à l'unanimité,**

- **Approuve les travaux de voirie présentés ci-dessus ;**
- **valide le devis de l'entreprise ARC EN CIEL pour un montant de 2 015.00 €HT**
- **autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire.**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme, VALBELLE le 22 août 2024.

Le Maire,

**Pierre-Yves VADOT**



Le secrétaire

Raymond GROS